

Initiatives parlementaires

[Français]

Le hockey sur glace, tel qu'il est joué aujourd'hui, tire son origine du Canada, alors que le Jour de Noël 1855, les *Royal Canadian Rifles*, postés à Kingston, en Ontario, ont décidé de déblayer la neige qui recouvrait la glace dans le port. Ensuite, ils ont attaché des lames sous leurs bottes et se sont mis à jouer avec des croses de hockey sur gazon et une balle de crosse qu'ils avaient empruntée.

[Traduction]

Au début du XIX^e siècle, la tribu algonquine de la vallée du Saint-Laurent jouait déjà à ce qu'on appelle la crosse. Ce sport était un élément important de la vie et de la culture des premières nations. De nos jours, il est toujours aussi important dans la vie des Canadiens de toutes origines.

[Français]

À travers l'histoire du Canada, nous avons eu toutes les raisons d'être fiers de nos athlètes qui participent dans tant de sports différents.

[Traduction]

Les athlètes de notre pays ont su inspirer le respect dans le reste du monde en accomplissant des performances de niveau mondial dans un grand nombre de sports différents: le curling, la nage synchronisée, le canot, le rugby, le plongeon, l'athlétisme, le ski, le patin et le biathlon, pour n'en nommer que quelques-uns. Aujourd'hui, nous saluons les réalisations canadiennes dans tous les sports.

[Français]

À mon avis, ce qui est primordial aujourd'hui, c'est que tout en reconnaissant que le sport est un élément important de notre culture, nous devons accepter une responsabilité quant à l'avenir du sport au Canada.

[Traduction]

En tant que partenaire du développement des sports au pays, le gouvernement du Canada joue un rôle essentiel et très justifié pour l'avenir de ce domaine. Nous devons viser à faire reconnaître davantage les sports en tant qu'élément de l'identité culturelle des Canadiens.

Douglas Fisher a dit un jour: «La plupart de nos expériences et de nos valeurs communes, de Bona Vista à l'île de Vancouver, ont trait à la politique ou aux sports. Sans nos traditions sportives et notre pratique des sports, nous serions un peuple beaucoup plus ennuyant.» Bref, nous devons nous assurer que nos athlètes pourront toujours donner leur plein rendement.

Voici l'occasion pour le Parlement de ne pas se contenter de faire une chose à la fois. Monsieur le Président, je crois que la Chambre donnera son consentement unanime à cette motion. Je propose:

Qu'on modifie le projet de loi C-212, à l'article 2, en supprimant le point après le mot «national» et en ajoutant ce qui suit:

d'hiver du Canada et le jeu connu sous le nom de «jeu de la crosse», le sport national d'été du Canada;

Qu'on modifie le titre et le titre abrégé de façon à y faire figurer la mention du jeu de la crosse; et

Que, à l'expiration du temps alloué pour les affaires émanant des députés d'aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer du projet de loi C-212 à toutes les étapes soient réputées avoir été proposées, mises aux voix, agréées, et le projet de loi adopté.

● (1750)

[Français]

Le président suppléant (M. Kilger): Y a-t-il un rappel au Règlement? J'accorde la parole à l'honorable député de Bellechasse.

M. Langlois: Monsieur le Président, mon recours au Règlement porte sur la recevabilité de l'amendement. Je vous soumetts respectueusement que cet amendement devrait être soumis lors de l'étude en comité plénier, si comité plénier il y a, et non pas au stade d'une motion lors de l'étude en deuxième lecture.

Le président suppléant (M. Kilger): Je remercie le député de Bellechasse de son intervention. Je vais consulter les officiers à la table et je reviendrai tout de suite à cette question.

La secrétaire parlementaire demande qu'on obtienne le consentement unanime. Si la Chambre accorde son consentement unanime, il sera acceptable de procéder de cette façon à ce stade-ci.

[Traduction]

La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que la secrétaire parlementaire présente la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Kilger): La motion est adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis): Monsieur le Président, étant donné que je me suis préparé sur la motion portant sur le hockey, mon discours portera uniquement sur le hockey, ce qui ne veut pas dire que je m'oppose à l'amendement.

Premièrement, j'aimerais féliciter le député de Kamloops de son acharnement à vouloir faire adopter le hockey comme sport national parce que, selon les recherches qu'on a effectuées, il s'agit au moins de la troisième tentative de sa part pour faire adopter le hockey comme sport national. De plus, mes recherches m'ont appris que c'est au moins la dixième fois dans cette Chambre qu'on tente de faire adopter le hockey comme sport national.

Je vous dirai tout de suite qu'on est favorable à l'adoption du hockey comme sport national, mais pour une raison différente que celle invoquée par le député de Kamloops. Le député de Kamloops a dit que l'un des motifs qui l'ont amené à soutenir son projet c'est que l'adoption du hockey comme sport national pourrait contribuer à l'unité canadienne.